

## Admission en master par la procédure française

### À noter

Il n'est plus possible de postuler en master pour la rentrée 2019 (sauf candidats des établissements partenaires). Pour les programmes de double diplôme vous devez respecter les dates limites spécifiques.

### À qui s'adresse cette procédure ?

La procédure française s'adresse aux candidats ayant suivi un **cursus universitaire français**.

Elle se déroule en **deux étapes successives** :

- **Une phase d'admissibilité** constituée d'une double évaluation de dossier effectuée par deux membres académiques de Sciences Po.
- **Une phase d'admission** constituée d'un entretien oral, à l'issue duquel la commission d'entretien délivrera un avis.

En savoir plus sur [les étapes de la procédure française](#).

**Les étudiants en troisième année de Sciences Po doivent compléter ce dossier uniquement s'ils souhaitent se porter candidats à un programme de double diplôme**, en aucun cas pour un master de Sciences Po. Le choix d'un master à Sciences Po se fait auprès de la Direction de la scolarité.

### Calendriers

- Date limite pour valider un dossier complet : **14 janvier 2019 à 23h59**. Aucun document supplémentaire ne sera accepté après cette date.
- Date limite pour les candidats issus d'un établissement partenaire : **4 mars 2019 à 23h59**
- Résultats d'admissibilité : **fin mars 2019 (date exacte à confirmer)**
- Entretiens d'admission : **23 avril - 10 mai 2019**
- Résultats d'admission : **fin mai 2019 (date exacte à confirmer)**

**À noter** : si vous vous portez candidat pour **un Master et un programme de double diplôme** dont les dates limites sont différentes, vous devez valider votre dossier de candidature à la première des deux dates limites.

### Avant de postuler

#### Découvrez l'offre de formation

[Consulter la liste des Masters et programmes de double diplôme](#)

### Vérifiez

1. Les [critères d'éligibilité](#)

2. Les [critères de sélection](#)
3. La liste des [conventions de partenariat](#) avec nos écoles partenaires

## Consultez

1. Le [niveau de langue requis](#)
2. La [liste des documents](#) nécessaires pour postuler
3. Les [prérequis spécifiques par programme](#)

## Vous porter candidat

Pour présenter votre candidature, vous devez suivre les étapes suivantes.

### Créer un dossier de candidature

Connectez-vous à <https://admission.sciencespo.fr/> et créez votre identifiant (c'est votre adresse mail) et votre mot de passe. Le délai d'attente entre le moment où vous créez votre dossier et la réception du mail contenant le lien d'activation peut atteindre jusqu'à deux heures. Nous vous remercions pour votre patience.

Vous ne pouvez pas utiliser un dossier validé l'année précédente : le cas échéant, vous devez en créer un nouveau.

Il est possible de postuler un maximum de trois fois à un master de Sciences Po, comptabilisées à partir des admissions pour la rentrée 2018. Une quatrième candidature sera déclarée non recevable.

Consultez [les informations pratiques](#).

### Faire votre choix de programme

Vous pouvez vous porter candidat :

- à un programme de master uniquement ;
- ou à un programme de double diplôme uniquement ;
- ou à un programme de double diplôme et à un master (hors master en un an), dans ce cas le choix de double diplôme sera automatiquement le 1er choix.

**Il n'est pas possible** de faire 2 choix de doubles diplômes ou 2 choix de master.

Chacun des programmes fait l'objet d'une décision d'admissibilité et/ou d'admission propre.

**À noter** : Vous ne pouvez postuler aux programmes de Sciences Po qu'une seule fois par année universitaire. Si vous recevez une réponse négative à votre candidature, vous ne pourrez pas vous porter candidat, la même année, à d'autres programmes que ceux que vous indiquez sur votre dossier. Vous ne pouvez pas non plus vous présenter à Sciences Po par une autre procédure pour la même année universitaire: cette procédure est exclusive de toute autre pour la même année.

### Demander des recommandations académiques

Nous vous conseillons de commencer votre candidature en remplissant la partie concernant les recommandations en ligne. Il faut en effet laisser à vos référents le plus de temps possible pour répondre.

Un dossier est considéré complet que s'il contient toutes les pièces demandées à la date limite du

programme choisi, y compris les lettres de recommandation. Il vous appartient donc de vérifier sur votre tableau de bord que tous les référents ont bien répondu en temps voulu. Nous vous encourageons à les relancer si nécessaire.

[Les recommandations académiques.](#)

## Passer les tests de langue

N'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire aux tests de langue si vous devez en présenter. Comptez entre deux et trois mois entre votre inscription au test et l'obtention des résultats.

Envoyez les résultats de vos tests de langue au plus tard le 15 mai 2019 si vous postulez pour un Master ou, au plus tard à la date limite de la bourse ou du programme de double diplôme pour lequel vous postulez.

[Consultez les prérequis linguistiques](#)

## Télécharger les documents demandés

Pour être complet, un dossier doit être validé en ligne et comporter tous les documents demandés. Aucun document supplémentaire ne sera accepté (sauf à notre demande) après la validation de votre dossier.

- Consultez [les documents à joindre](#)
- Consultez les [prérequis et documents spécifiques par programme](#)
- Consultez le [les informations pratiques](#)

## Indiquer vos éléments de motivation

Les évaluateurs lisent plusieurs lettres de motivation chaque jour. Ils apprécient donc les lettres qui ont été soigneusement rédigées et structurées.

Il est important que le candidat puisse exprimer une idée concrète du domaine professionnel auquel il se destine, et qu'il soit en mesure de formuler quels éléments précis de sa personnalité ou de son parcours antérieur le mènent à faire ce choix.

L'adéquation entre le projet du candidat et la formation demandée est évaluée afin de s'assurer que le futur étudiant en tirera le plus grand bénéfice. Il est important pour nous, comme pour le candidat, que nous lui offrions la formation et le cadre académique qu'il recherche. Le candidat doit donc nous indiquer clairement pourquoi il a choisi cette formation, quels sont précisément les éléments qui l'attirent dans notre offre et pourquoi un Master de Sciences Po fait partie intégrante de son projet.

Si vous vous présentez à deux programmes, vous devrez exprimer votre motivation dans deux espaces distincts.

## Payer les frais de candidature

**Frais de candidature** : 150€ non remboursables

Exemption de frais de candidature sur présentation d'un justificatif (obligatoire) :

- si vous êtes boursier du CROUS pour l'année en cours- Attestation définitive à fournir
- si vous êtes titulaire d'une [carte d'invalidité](#) ou d'une allocation «éducation enfant handicapé»

**À noter** : le fait de payer les frais de dossier ne valide pas automatiquement votre candidature. N'oubliez pas de cliquer sur "Valider votre candidature".

## Valider votre dossier

**Pour être pris en compte, votre dossier doit être complet et validé avant la date limite du programme, et le cas échéant, de la bourse, pour lequel/laquelle vous postulez.** N'attendez pas le dernier jour pour valider votre candidature.

Si vous postulez à des programmes avec des dates limites différentes vous devez respecter la première date limite.

**À noter** : Lorsque vous avez validé votre dossier, vous ne pouvez plus le modifier et nous ne pouvons pas le faire non plus, soyez donc extrêmement vigilants.

## Après avoir validé votre dossier

### Suivre le statut de votre candidature

Après validation de votre dossier, vous pourrez suivre l'état de votre candidature sur le tableau de bord de votre dossier et vérifier si vos référents ont complété les formulaires.

### Connaître la décision d'admissibilité et d'admission

Les décisions d'admissibilité et d'admission seront mises en ligne sur l'Espace candidat. Un mail de confirmation sera par ailleurs envoyé à chacun des candidats sur l'adresse email ayant servi d'identifiant pour l'Espace candidat.

En savoir plus sur [les décisions d'admission et admissibilité](#)

### Si vous êtes admissible

Les candidats déclarés admissibles sont invités à passer un entretien. Les dates et horaires des entretiens sont mis en ligne sur l'Espace candidat quelques jours avant la période des entretiens.

En savoir plus sur [les entretiens](#).

### Si vous êtes admis

Rendez-vous sur [le site Étudiants](#) pour découvrir les [premières démarches](#) (accéder à votre espace en ligne, vous inscrire, choisir vos cours, les calendriers, et toutes les informations utiles à votre scolarité).

Si vous étiez en cours d'obtention de votre diplôme de licence au moment où vous avez postulé, vous devrez obligatoirement présenter, au plus tard au moment de l'inscription administrative (à

partir de juin), le diplôme requis pour le programme dans lequel vous êtes admis. Si vous ne pouvez pas apporter cette preuve au moment des inscriptions vous perdrez le bénéfice de votre admission. Notez également que vous devez avoir obtenu votre diplôme en première session (pas en rattrapage).

## **Si vous n'êtes pas admis**

Consultez les [éléments d'explication](#) qui ont pu donner lieu à cette décision, et surtout ne vous découragez pas, la décision de Sciences Po ne remet aucunement en cause la qualité de votre parcours !

Sciences Po ne prévoit aucune liste d'attente.

## **Pour en savoir plus**